La Ligne de la Nouvelle Orléans.

A. MILLER, SOUS DE CHARTRES

VOYAGE DE NEW-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 19 MAI.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

PAR LA LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Vapeurs de la Malle et la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les Bureaux et ajustements intérieurs sont de l'élégant bâtiment No. 16 Bowling Green.

Du Nord.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, samedi, 10 mai.
SAINT-LAURENT, capt. Lamarti, samedi, 24 juin.
VILLE DE PARIS, capt. Surcouf, samedi, 29 juin.
FERREIRE, capt. Duarte, samedi, 1er juillet.

PRIX DU PASSAGE EN OR (Compagnie vie) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, 2 [illegible] Deuxième cabine, 80.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces vapeurs ne prendront pas de passagers d'entrepont.
Les voyageurs américains qui veulent voir le port, le mont Calvaire, et [illegible] les steamers de cette ligne [illegible] Ville de Paris [illegible] le Havre, tous les samedis [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
LEON MACKENZIE,
Agent du Steamship Co., 5 Bowling Green.
T. GRAND & Co., Agents,
[illegible] New Orleans.

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et le NOUVELLE-ORLEANS, avec escale à Southampton et à Le Havre.

Les steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD sont mis tous les mercredis [illegible]

Partant le Brême et départ:
De la N.-Orléans
Steamer HANOVER, 1 mai ..... 8 juin
KOLN, 10 avril ..... 7 mai
FRANKFURT, 24 avril ..... 22 mai
HANOVER, 1 mai ..... 17 juin

Touchant en allant et en revenant à Southampton et à Le Havre pour remettre et débarquer des passagers et du fret.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou Southampton à La Havane ou à Nouvelle-Orléans.
Première cabine ..... $80 en or.
Entrepont ..... 40 "
De la Nouvelle-Orléans ou de La Havane à Southampton ou Le Havre ou Brême.
Première cabine ..... $80 en or.
Entrepont ..... 40 "
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Première cabine ..... $40 en or.
Entrepont ..... 20 "
Les steamers n'ont pas de seconde cabine.
Les tickets pour aller et retour ou Southampton ou à Le Havre ou à la Nouvelle-Orléans sont délivrés par les soussignés.
Pour plus ample renseignements, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
[illegible] No. 6, rue Vitou.

BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Steamship pour Brême, via le Havre et Southampton.

Devant partir prochainement le SAMEDI, 20 MAI, à 10 heures du matin, pourtant le steamship FRIEDRICHSHAFEN, Capt. J. Barte.

Assuré en lieu de la [illegible] Joshen, partira comme [illegible]
Pour plus de passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
[illegible] et rue Vitou.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Messageries.

Complétant les steamers suivants, qui sont de première classe:
CRESCENT CITY ..... Capt. Geo. L. Morton
SHERMAN ..... Capt. [illegible]
GENL MEADE ..... Capt. A. W. Sampson.
UNITED-STATES ..... Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI ..... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS ..... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. [illegible]
Départ de New-York, tous les samedis, le steamer MISSISSIPPI, W. P. Henry, commandant.
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI 20 mai, à 5 heures de midi.
Ces steamers ont d'excellentes [illegible]
Chambres ..... $50 00.
Entrepont ..... 20 00.
Enfants ..... 10 00.
On signe des billets de connaissement pour Le Havre, Glasgow, Hamburg et Brême.
Les billets de passage [illegible] et d'entrepont, (freight [illegible]) pour Liverpool et le continent, se vendent au bureau de la Compagnie, [illegible] partant de New-York tous les mercredis, [illegible] Southampton au bureau.
Le steamer GEN. MEADE suivra et partira SAMEDI 27 mai, à 5 P. M.
Pour plus ample renseignements, s'adresser à
LEW & LUDWIGSEN,
Agents de la Compagnie, No. 22.

Pour New-York, directement

Ligne de steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE EST COMPOSÉE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON.
ST. LOUIS.
Le steamer GEO. CROMWELL, R. L. Clapp, commandant, [illegible] de son wharf, au pied de la rue Toulouse, [illegible] mai, à 4 heures A. M.
Passage ..... $25.
[illegible] prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour le passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 6.

Bateaux de Lonisville, Evansville et Cairo.

Entre Louisville, Evansville, Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et toutes les désembouchures intermédiaires.
[illegible] Le beau paquebot neuf et du [illegible] CACAHUTA BELLE, capitaine J. W. Blanks, Commis F. L. Israel, [illegible] de la Nouvelle-Orléans comme suit:
LUNDI, 1 mai, à 5 heures P. M.
MARDI, 20 juin.
LUNDI, 4 juillet.
MARDI, 22 juillet.
Commencera ses voyages le SAMEDI, 3 juin.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] ARNOTT & ADAMS, Agents,
No 14 Commercial Place.

Vicksburg.

Pour, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. NATCHEZ, capitaine [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, Commis et Delta.
17 mars—1m

AVIS AUX PASSAGERS.

Le bateau à vapeur
E. R. LEE
[illegible] régulières régulières, les dimanches et les mercredis, à 4 heures, savoir:
[illegible] heures. min
[illegible] 4 00 A. M.
[illegible] 4 30 "
[illegible] 5 00 "
[illegible] 5 30 "
[illegible] 6 00 "
[illegible] 6 30 P. M.
[illegible] 7 00 "
[illegible] 7 30 "
[illegible] 8 00 "
Partant à la Nouvelle-Orléans.
Arrivera quand il sera bien sur les passagers de la route. J. W. CANNON, Capitaine.
[illegible] avril—1m

Pour le Bayou Vermilion. Le bateau à vapeur PELICAN STATE partira du Bayou Carlin, par le Bayou Vermilion, tous les VENDREDI, à 4 heures, [illegible] par le bateau de la Nouvelle-Orléans, Texas et Mexique, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] J. W. CANNON, Capitaine.

Pour le Bayou Teche. Le bateau à vapeur PELICAN STATE partira du Bayou Carlin, par le Bayou Vermilion, tous les VENDREDI, à 4 heures, [illegible] par le bateau de la Nouvelle-Orléans, Texas et Mexique, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] J. W. CANNON, Capitaine.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Ligne régulier de la Côte et le Bayou Lafourche.
PILMOT
[illegible] Jos F. Ayer, [illegible] F. A. Chaffe, [illegible] M. E. Landry, [illegible] Départ de la Nouvelle-Orléans, [illegible] heures, et tous les SAMEDIS ensuite, à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un canot est toujours [illegible] à la rue Carondelet, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] J. G. LANDRY,
[illegible] et Vieille Levee.

GEO. MERZ
[illegible] VIEUX CARRÉ.
[illegible] Pour le Bayou Teche, [illegible] 30 Bbls. BIERRE de BAVIÈRE, [illegible] 50 caisses VIN d'ASTI, 100 do VERMICELLE d'Italie, 10 do PATES d'ITALIE pour potage. En débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI,
[illegible] 65, rue Royale.

TEXAS.

LIGNES DE
Steamers de la Malle des S. Unis de Morgan.

Les steamers en [illegible] suivants: AGNES, ALABAMA, AUSTIN, [illegible] CITY OF SORELLE, HARLAN, [illegible] RIE, W. G. HEWES, HUTCHINGS, [illegible] PRINER, MATAGORDA, [illegible] MARY, WHITNEY.

POUR GALVESTON & INDIANOLA.
Le steamer CLIFTON,
Partira du pied de la rue de Josephine, DIMANCHE, 21 mai, à 4 heures A. M.
Le steamer Harris recevra le fret pour Galveston [illegible]
Le consignataire payera la moitié de l'usage à Indiana.

Pour Galveston et Brazos Santiago.
Le steamer J. C. HARRIS, Capitaine Farrell,
Partira du pied de la rue de Josephine, DIMANCHE, 21 mai, à 4 heures A. M.
Le steamer Harris recevra le fret pour Galveston [illegible]
Le consignataire payera la moitié de l'usage à Indiana.

Pour Galveston, Indianola, St. Marys et Corpus Christi.
Le steamer ALABAMA, Capitaine BERGOS,
Partira d'Brazos, Cap. [illegible] à l'arrivée du navire de cette ligne et demie de [illegible] à Corpus Christi.
Le fret et le St. Mary's et Corpus Christi ont débarqué à Indianola.

Pour Galveston, ports intermédiaires, pilotes [illegible]
Par la voie de chemin de fer de la Louisiane et du Texas.
Voies de Morgan, et de Brazos.
Pour les Passages et le fret s'adresser.
LES PASSAGES PRÉPAYÉS
PAR LE CHEMIN DE FER, au [illegible] de la rue Ste. Anne, A.T. [illegible] Galveston City, et arrivent à Indianola et Corpus Christi, [illegible]
WHITNEY,
Coalitions I. M. Louis,
les MARDIS et les SAMEDIS;
Le steamer CITY OF NORFOLK,
Capitaine J. Byers,
les JEUDIS et les DIMANCHES.
On peut obtenir des billets et prendre des chambres jusqu'à 4 heures du soir, tous les jours, [illegible] Chemin de fer, le [illegible] Depots.
[illegible] Agents.
[illegible] rue Magazine et Natchez, N. O.

MOBILE.

Pour Mobile.
Steamers du Mobile et Alabama-Unis.
MARY FRANCIS, LOUISE LAURA,
GARAN, capitaine.
CHARGEMENTS DE PRIX.
Passage dans la Chambre, 3[illegible] compris, [illegible] Passage d'Entrepont, $2.25.
Ces deux steamers ci-dessus partiront tous les jours à l'arrivée du train du Chemin de fer Pontchartrain, de 4 12 P. M.
[illegible] Les steamers ci-dessus partiront pour toute la [illegible] Mobile et Alabama et les localités [illegible] Mobile, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] ED. F. STOCKMEYER & CO.,
[illegible] Magazine et Natchez.

Villes de Bains.

STEAMERS DE LA LIGNE MORGAN.
Départ tous les Jours.
Les magnifiques steamer en fer
LAURA, capitaine Joe Walker,
FRANCIS, [illegible] Blakeley,
Partiront de l'entrepôt du chemin de fer de Lake, [illegible]
Le FRANCIS, les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de l'heure du matin.
Les LUNDIS, à 5 heures du soir, [illegible] et n'ira que à la Pointe de Lake et à la Pointe Clear.
Le FRANCIS les MERCREDIS et les VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures du matin, [illegible] jusqu'à Pointe Clear, mais ne s'arrêtera ni à Bayou et à Cross Springs.
Le LAURA les MARDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures du matin et n'arrêtera à tous les points jusqu'à Cross Springs.
Le LAURA les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi du midi, et ira jusqu'à Pascagoula.
SUPPOSÉ
Le FRANCIS part de la Passe Christian, les DIMANCHES et les LUNDIS soirs, de Pascagoula les JEUDIS et les SAMEDIS après midi, et ira jusqu'à [illegible] Springs.
Le LAURA part de Pascagoula les DIMANCHES après midi, et Cross Springs les DIMANCHES, les MERCREDIS et les VENDREDIS soirs.
PASSAGE—Aller et retour, 7 comptés le prix du passage du chemin de fer et [illegible] Les repas ne [illegible]
[illegible] ces deux steamers partent de Mobile, sans frais de [illegible]
Il en sera [illegible] que le Laura a quitté Mobile le [illegible] Le Laura a [illegible] les autres départs, le fret en sera [illegible] la veille.
Les billets de passage se vendent aux bureaux du chemin de fer [illegible] et sur les navires.
C. A. WHITNEY & Co.,
AGENTS.
[illegible] Au pied des rues Magazine et Natchez.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.
Pour Mandeville, Lonisbourg et Madisonville.
Le beau steamer CAMELLIA, de [illegible] HANOVER, [illegible] JEANNETTE [illegible] les MERCREDI, [illegible] DIMANCHE, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et y REMORQUERA [illegible] Pour plus de détails, s'adresser à
CHARLES M. SORIA.
Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

Arrangement d'Été.
Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre Mandeville et la N. O.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et [illegible]
Le steamer de bateleur de 1 [illegible]
CAMELLIA,
capitaine Miller,
Partira pour [illegible] les DIMANCHES et les JEUDIS, à l'arrivée du train de 7 heures du matin; les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures du matin; les MARDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures du matin.
Retour: Partira de [illegible] les MARDIS, les [illegible] les VENDREDIS, à [illegible] les MERCREDIS, les JEUDIS et les DIMANCHES et MERCREDIS, dans la soirée.
Il ne prendra pas [illegible] les repas de fret, après le départ du convoi de 4 heures du matin, [illegible] Pour plus de détails, s'adresser à bord ou à
CHARLES M. SORIA.
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.
CINQUIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1871 ..... 221,470 93
Primes d'incendie 138,744 57
Primes de mer 38,084 79
De de rivières ..... 3,841 57 — 221,470 93
Moins—Montant en réserve pour risques non expirés 32,600 34
de Primes remboursées ..... 4,235 51 — 36,835 85
Montant net des primes 184,634 08
Pertes payées:
Pertes par l'incendie 69,450 06
de mer 38,084 79
de rivières ..... 7,157 96 — 114,692 81
Ré-Assurances 66,262 77
Intérêts et escomptes 6,141 13
Commissions 14,400 12
Dépenses générales 12,646 66
Montant en réserve pour pertes non encore réglées 4,666 71
Bénéfice net ..... 4,600 00 — 108,072 71
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets payés 76,000 00
Billets à recevoir 4,000 00
Dû par assurés individuels 14,027 70
Prêts sur garantie, sur demande 13,150 00
Prêts sur hypothèques 71,200 00
Bonds de la ville Nouvelle-Orléans 59,900 00
de l'Etat de la Louisiane 11,500 00
Actions de banque et autres valeurs 78,791 15
En caisse 20,020 20
[illegible] 47
Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
signé D. MICHEL, Président,
de E. MAIER, Secrétaire.
Assurances et signés, purchasé mai, ce 14 avril A. D. 1871 (Signé) JOSEPH COEN, Notaire Public.

Le 13 de courant, à une réunion de Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de [illegible] pour cent, [illegible] et [illegible] payé en crédit des billets d'intérêt non encore payés.
signé D. MICHEL, Président,
de F. DEL BOMPIO, Vice-Président,
E. MAIER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
Fred. Del Bompio, A. Bisney Baker,
D. Michel, Thomas Robert,
August Bonig, E. F. Kleiny
H. Schorbert, Geo. Meyer,
J. J. Westerling, A. Marks,
J. F. Hennen, S. Friedlander,
W. Goldsmith, F. M. Hagist,
Philip D. Mayer, F. W. Dietzen,
E. F. Thomas, J. Heidelberg,
A. Gaiser, Louis Reder,
G. H. Broughton, M. Stern,
Louis Grünewald, H. Coehen.
[illegible] avril—1m

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts
[illegible] NOUVELLE-ORLÉANS
JOS. A. COOPER, Président,
JULIAN ROBERTS, Vice-Président
JOHN G. WALTON, Trésorier.
Bureaux:
E. F. THOMAS, [illegible] WALLACE,
[illegible] D. W. H. HOLDEN.
Ce [illegible] Banque, et [illegible] Compagnie [illegible] Ce [illegible] Banque [illegible] Compagnie [illegible] Les [illegible] Compagnie [illegible] Les [illegible] Compagnie [illegible] Les